



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK

Rapport annuel 2017-2018

NOTRE VISION

Que la désignation commerciale et comptable CPA au Canada soit la prépondérante et respectée à l'échelle mondiale.

NOTRE MISSION

CPA Nouveau-Brunswick améliore et influence la valeur de la profession CPA au Canada :

- en protégeant l'intérêt du public
- en soutenant ses membres et étudiants dans les deux langues officielles
- en contribuant au développement économique

NOS VALEURS

CPA Nouveau-Brunswick crée la confiance en soutenant ses valeurs en :

- agissant avec intégrité en tout temps et dans toutes les situations
- favorisant l'excellence en cherchant le plus haut niveau de professionnalisme
- rendant compte à ses membres et aux parties prenantes
- collaborant avec des organismes provinciaux, avec CPA Canada et avec d'autres parties prenantes
- être adaptable à un environnement en évolution



Amanda Whitewood, FCPA
Vice-Présidente, CPA Canada



Lauréates du Prix distinction EFC 2018
de CPA Nouveau-Brunswick Lisa Sewell,
Tara McLean & Margaret Edwards



Diplômés de l'année 2018



Tara McLean présentée sur scène à la
Convocation 2018 par son frère
Aaron McLean, également CPA



James Larkin (à gauche)



Kevin Brun, Michael Landry et
Mylène Lapierre

TABLE DES MATIÈRES

Message du Président du Conseil d'administration	4
Message du Président et Chef de la direction	5
Conseil d'administration	6
Comités	8
Engagement des membres	12
Sections	13
Événements	14
Fellowship	16
Honneurs	17
États financiers	18
Reconnaissance des commanditaires	34



Valerie Dumaresque en compagnie du Président du Conseil d'administration Kevin Dumaresque



Allocution de clôture de la Convocation 2018 par Susan Reid, représentante du commanditaire Or Irving Oil



Tara McLean, de Moncton qui s'est méritée la mention spéciale parmi les 69 candidats au tableau d'honneur des finissants dans le top 1% du pays



Murielle Cormier et Kristen Steeves



Renée-Claude Arseneau et Vanessa Haché



Président du Conseil d'administration Kevin Dumaresque

Message du Président du Conseil d'administration



Chers amis,

À titre de président du conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick, je tiens à exprimer ma gratitude au conseil, aux bénévoles du Comité et au personnel pour leur apport marqué au progrès de la mission commerciale sur la protection de l'intérêt public, au service aux membres et à l'image bonifiée de la profession. Je suis de plus très fier de maintenir notre apport notable envers la profession sur la scène nationale.

J'estime que cette année est en quelque sorte la dernière pour la transition de l'entreprise. Nous avons atteint un niveau de maturité suffisant pour être stable, grâce à la fusion réussie de trois entreprises en une société transparente et axée entièrement sur notre mission claire pour tout membre de CPA Nouveau-Brunswick.

Je ne voudrais pas omettre de souligner la contribution marquée de notre présidente-directrice générale sortante Nancy Whipp qui nous a aidés à nous rendre là où nous sommes; je suis également très fier d'accueillir notre nouveau président et directeur général Rock Lefebvre. Nous sommes assurés que les antécédents et l'expérience de Rock sont idéaux pour l'avenir de la société.

En février avait lieu notre troisième Convocation CPA Nouveau-Brunswick à laquelle participaient 53 nouveaux finissants - y compris l'un de nos élèves qui est aussi le candidat ayant obtenu les meilleures notes à l'Examen final commun de septembre 2017. Nous sommes fiers de vous tous.

Nous ne cessons d'apporter des changements significatifs à notre exploitation quotidienne, nous inspirant des commentaires recueillis lors des sondages de membres, d'assurer un meilleur traitement des demandes de nos membres surtout au niveau des événements et des communications, des offres de DPC et des activités de chapitre.

Cette année, Faith Matchett se retirera du conseil d'administration et je la remercie d'y avoir siégé. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil Stephen Lund et Jennifer Beach, dont les compétences, nous le croyons, sauront raffermir le conseil. Je félicite également Julie Bernard qui deviendra présidente du conseil.

Et en dernier lieu, sans être le moindre, merci à vous, nos membres! Nous sommes très reconnaissants de votre appui et de votre engagement continu. La réussite de notre profession dépend de vous.

Je suis heureux d'avoir pu contribuer pendant une décennie à l'entreprise et à la profession qui ont tant apporté à plusieurs de nous.

Bonne chance au nouveau conseil dans la poursuite de la mission de CPA Nouveau-Brunswick et de la mise en valeur de la profession.

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments,

Kevin Dumaresque, FCPA, CA
Président du Conseil d'administration



Message du Président et Chef de la direction



Bonjour,

Je suis très heureux de livrer mon premier rapport annuel à titre de président-directeur général de CPA Nouveau-Brunswick. Depuis mon arrivée en janvier, j'ai reçu lors de mes déplacements un accueil chaleureux à l'image de la célèbre « hospitalité des Maritimes » partout en province.

L'année 2017-2018 a accentué les mutations qui déferlent sur le vaste profil commercial; celles de la profession et celles qui la touchent. Ces variations ont créé un plus grand nombre de choix professionnels chez leurs constituants, leurs consommateurs et leurs membres.

Tandis que CPA Nouveau-Brunswick évolue au rythme des attentes émergentes notamment par la popularité des technologies mobiles, de la numérisation rapide et de l'infonuagique, nous sommes tous appelés à convenir que le tissu commercial se transforme, menant à l'étude de modèles d'affaires à long terme et stimulant de nouvelles possibilités et la croissance.

Derrière notre rendement loge une stratégie de croissance disciplinée et guidée par un ensemble de priorités stratégiques claires, dont la création remonte tôt en 2017. Par ailleurs, elle dénote aussi un élément marqué : les gens qui œuvrent dans notre domaine pensent, agissent et collaborent de manière différente.

Notre passé embryonnaire a fait ressortir les perspectives d'élaboration de nos offres de DPC qui surpassent nos conférences pour inclure une gamme variée et plus simple des occasions d'apprentissage y compris des événements régionaux, des webinaires et des présentations en direct, de la formation personnalisée patronale et sectorielle, des réseaux de pairs, des activités d'équipe, etc.

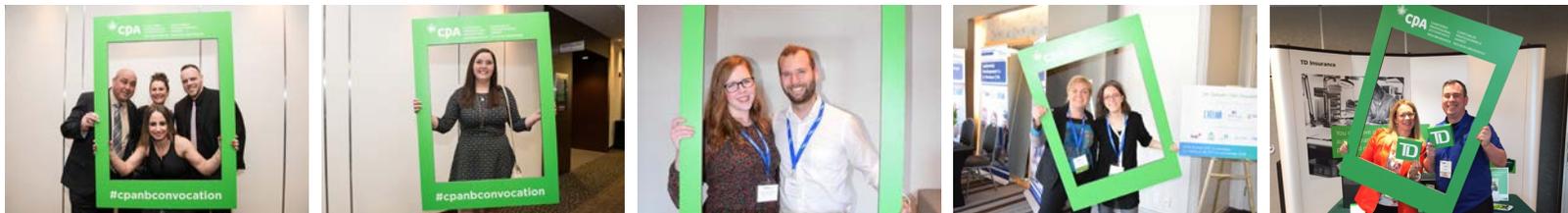
Nous planifions renforcer la dynamique que génère notre solide régime de réglementation et notre crédibilité professionnelle, afin de placer la marque de CPA comme LA source de référence autant pour nos membres que le public en général. Nous recueillons délibérément la rétroaction d'un large éventail d'intervenants et travaillons activement à la présentation d'articles, de brèves déclarations et de documents de recherche pour faire progresser notre banque de connaissances et notre influence sociale.

Nous nous sommes lancé un défi : relever la barre dans la création d'une empreinte collective différente en participant aux collectes de fonds, aux initiatives de jeunesse, aux galas et autres événements qui contribuent à prouver les divers milieux dans lesquels travaillent et évoluent nos membres.

Je voudrais remercier sincèrement nos membres, nos partenaires, nos gouverneurs et nos actionnaires pour leur confiance renouvelée. Mes remerciements vont aussi aux employés pour leur conduite, leur enthousiasme et leur dynamisme envers l'amélioration de l'expérience de CPA.

Cordialement,

Rock Lefebvre, FCPA, FCGA
Président et Chef de la direction



CPA Nouveau-Brunswick est dirigé par un **conseil d'administration** et une **équipe de direction** composé de membres et autres individus désignés pour représenter les intérêts du public.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE CPA NOUVEAU-BRUNSWICK 2017-2018 :

PRÉSIDENT

Kevin Dumaresque, FCPA, CA

VICE-PRÉSIDENTE

Julie Bernard, FCPA, FCGA

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Faith Matchett, FCPA, FCMA

ADMINISTRATEURS

John Clark, CPA, CA
Lee Mitchell, CPA, CMA
Chad White, CPA, CGA
Pierre Doiron, FCPA, FCGA
Christine Hoyt, CPA, CMA
Krista Munroe, CPA, CA

REPRÉSENTANTS DU PUBLIC

Jason Alcorn
André LaPlante

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de la période du 16 juin 2017 au 15 juin 2018, les membres du Conseil d'administration ont assisté à **8** réunions.

L'**Assemblée générale annuelle** de CPA Nouveau-Brunswick aura lieu le vendredi 15 juin 2018 à 8h30 à Saint John au Nouveau-Brunswick.

L'ÉQUIPE DE CPA NOUVEAU-BRUNSWICK

ROCK LEFEBVRE, FCPA, FCGA

Président et Chef de la direction

KRISTEN STEEVES, CPA, CGA

Gérante sénior, Operations

MYLÈNE LAPIERRE, CPA, CA

Registraire, Agente sénior en conformité

JASON TASSÉ

Gérant, Communications et relations publiques

MURIELLE CORMIER

Agente en conformité et aux admissions

JOËLLE RICHARD

Coordonnatrice, Développement professionnel et événements pour membres

LOUISE GODIN

Adjointe exécutive

BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier nos nombreux bénévoles pour leur aide indéfectible avec des événements, des comités et d'autres activités qui occupent notre association. Nous ne pourrions pas tout accomplir sans leur soutien.

Leur aide nous permet d'élargir les services offerts à nos membres et nous en sommes reconnaissants.



PASSÉ PRÉSENT

UNIS
Congrès national 2018
Les 1^{er} et 2 octobre | Halifax (N.-É.)

La durabilité grâce à l'adaptabilité

VISER plus haut



Debbie Boulay, Julie Boudreau et Pierre LeBlanc de Boudreau Albert Savoie & Associates



PDG de CPA Canada Joy Thomas avec les PDG Atlantiques Patty Towler (N.-É.), Jason Hillyard (T.-N.-L.), Tanya O'Brien (Î.-P.-É.) et Nancy Whipp (N.-B.)



Les commanditaires de la conférence de l'automne 2017 dans leurs chaussettes CPA



Comité étudiant CPA de l'Université de Moncton



Anne-Marie LeBlanc, Julie Maillet et Daniel Gallant



Rachelle Gauvin, Mylène Lapierre, Louise Godin et Jason Tassé

Comité de gouvernance

- Jason Alcorn, Représentant du public (Président)
- Roger Bastarache, FCPA, CGA, CA
- André LaPlante, Représentant du public
- Pierre Doiron, FCPA, FCGA
- Lee Mitchell, CPA, CMA
- Chad White, CPA, CGA

Le **Comité de gouvernance** doit veiller à ce que le conseil d'administration respecte ses obligations juridiques, éthiques et fonctionnelles grâce à l'élaboration de politiques de gouvernance appropriées, aux stratégies de recrutement du conseil, au suivi des activités du conseil et à l'évaluation du rendement des membres du conseil. En outre, le comité de gouvernance devra s'assurer que tous les comités du conseil respectent les obligations définies dans leurs mandats respectifs.

Le comité de gouvernance s'assure que le conseil puisse gérer efficacement l'organisation grâce à la mise en place de procédures et de politiques en matière de gouvernance. En outre, le comité de gouvernance assiste pour le recrutement et la nomination des membres du Conseil. Enfin, le comité de gouvernance contribue à l'orientation et aux programmes de formation offerts aux membres du conseil.

Le comité s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour remplir ses exigences conformément à son mandat. Au cours de ces réunions, il a :

- Établi des indicateurs clés de performance pour l'organisation;
- Créé une matrice identifiant les compétences actuelles des membres du CA et ceux recherchés;
- Examiné la diversité des membres du Conseil pour s'assurer qu'elle est représentative de la diversité des membres de CPA Nouveau-Brunswick;
- Assuré une bonne gouvernance du Conseil et des comités en révisant leurs adhésions à leurs mandats respectifs.

Comité de mises en candidature 2017-2018

- Kevin Dumaresque, FCPA, CA (Chair)
- Melanie MacLean, CPA, CGA
- Cathy Riganesi, FCPA, CA
- Paul Bourque, CPA, CA, CMA

Le Comité de mises en candidature a pour rôle de prendre connaissance de tous les formulaires soumis par les membres et de présenter ses recommandations lors de l'élection du conseil pour l'année suivante. Le comité de mises en nomination doit s'assurer que ses recommandations sont conformes aux règlements administratifs 5.07 à 5.11.

Le comité offre un nombre suffisant de candidats pour pourvoir aux postes du conseil, comme requis. Les recommandations du comité de mises en candidature n'empêchent en aucun cas tout membre de se présenter aux élections du conseil d'administration.

Pour l'année 2018-2019, le comité a reçu **18** nominations.

Les membres suivants ont été recommandés pour combler les postes vacants d'administrateurs :

- Stephen Lund, CPA, CA
- Jennifer Beach, CPA, CMA

Comité des ressources humaines

- André LaPlante, Représentant du public (Président)
- Christine Hoyt CPA, CMA
- Lee Mitchell, CPA, CMA
- Jason Alcorn, Représentant du public
- Pierre Doiron, FCPA, FCGA

Le **Comité de ressources humaines** a été établi au début du mois de mars 2017. Il a été créé pour soutenir le conseil d'administration et de formuler des recommandations quant à la mise en oeuvre globale d'une philosophie de la gestion des ressources humaines au sein de l'organisme et de la culture visée.

Ce comité assure tous les aspects incombant à la personne occupant le poste de présidente et chef de la direction. Ses membres jouent un rôle clé dans les recommandations d'évaluation et de rémunération du titulaire de ce poste et soumises au conseil d'administration.

En outre, il veille à bien cerner et minimiser les risques en matière de ressources humaines.

Il s'acquitte aussi d'autres fonctions, notamment de :

- i. Conseiller le président et chef de la direction au sujet des enjeux liés aux ressources humaines;
- ii. Définir une philosophie de gestion des ressources humaines bien articulée en tenant compte de la culture organisationnelle visée et des valeurs de l'organisme;
- iii. Établir les rapports nécessaires à une mise en oeuvre solide de la philosophie des ressources humaines;
- iv. Évaluer la structure organisationnelle et formuler des recommandations au conseil d'administration pour fins d'approbation.

Comité de nomination FCPA

- Kevin Hoyt, FCPA, FCGA (Président)
- Robert Gamble, FCPA, FCMA
- Bruce Wood, FCPA, FCA
- Suzanne Tucker, FCPA, FCMA
- Paul Martin, FCPA, FCA
- Darrell Stewart, FCPA, FCGA
- Trudy Dryden, FCPA, FCGA

Le **Comité de nomination FCPA** est composé de 7 membres, le président sortant du conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick et 6 autres membres, tous des Fellows. Il est responsable d'examiner et d'évaluer les candidatures reçues et de recommander les candidats appropriés pour une nomination au Conseil.

Les délibérations du Comité sont guidées par des attributs/objectifs largement définis.

Annuellement, CPA Nouveau-Brunswick lance un appel à tous les membres pour les nominations pour le titre de FCPA. Une proposition d'inscription contenant des informations spécifiques doit être fourni pour chaque candidat pour examen par les membres du Comité de mise en candidature de la FCPA. Les candidats doivent être vérifiés pour les questions disciplinaires et doivent être en règle.

La politique constitue l'essence même de tout dossier de candidature au titre de Fellow (FCPA). Pour chaque nommé il vous incombe de faire ressortir le leadership et le caractère d'exception de la prestation de ses candidats dans les champs d'activité suivants :

- Carrière professionnelle;
- Participation bénévole aux affaires de la profession comptable;
- Contribution bénévole au sein d'organismes à caractère professionnel, communautaire ou philanthropique.

Cette année, les **5** candidats recommandés et acceptés par le conseil d'administration étaient :

- Glenn E. Beers
- Denis Larocque
- Kim MacPherson
- Cathy Rignanesi
- Nancy Whipp

Comité d'Audit et Finance

- Gerald Regan, CPA, CMA (Président)
- Krista Munroe, CPA, CA
- Andrew Nicholson, CPA, CMA
- Joelyn Bernard, CPA, CA
- Susan McIsaac, CPA, CA
- Dan Rae, CPA, CGA

La mission du **Comité d'audit et finance** consiste à appuyer le conseil quant au suivi des éléments suivants :

1. L'intégrité des processus de communication et de divulgation de l'information financière;
2. La nomination d'auditeurs externes, notamment en ce qui a trait leurs qualifications et à leur impartialité;
3. Le rendement de la direction et des auditeurs attirés de CPA Nouveau-Brunswick;
4. La conformité et l'efficacité des mécanismes de contrôle interne;
5. La gestion des risques; et
6. La conformité de CPA Nouveau-Brunswick sur le plan des exigences juridiques et réglementaires.

Le Comité d'audit et finances a adapté ses objectifs pour l'année 2017-2018 à ceux qui sont mentionnés ci-dessus et a exécuté avec succès ses objectifs, dont notamment :

- L'examen et la recommandation au conseil à des fins d'approbation du contenu financier du rapport annuel 2017;
- L'examen et la recommandation au conseil à des fins d'approbation des états financiers vérifiés annuels 2017;
- L'autorisation du plan de vérification 2017, de la lettre de mandat et des honoraires et le rapport de ces derniers au conseil;
- L'examen des constats de la vérification externe 2017 et de la lettre sur l'indépendance et le rapport au conseil;
- L'examen et la recommandation préalables des services de travaux exceptionnels non évalués par la firme de vérification externe et l'étude des répercussions du travail de vérification externe indépendant;
- L'examen des rapports de gestion du conseil sur le contrôle interne et la recommandation, si nécessaire, des révisions aux contrôles;
- L'examen et la recommandation au conseil à des fins d'approbation du budget d'exploitation de CPA Nouveau-Brunswick pour son exercice financier 2017-2018;
- L'examen d'un rapport périodique sur toute question litigieuse susceptible de toucher grandement les états financiers de CPA Nouveau-Brunswick;
- L'examen du rapport périodique du président et chef de la direction de CPA Nouveau-Brunswick sur la conformité de la réglementation.



Comité d'inspection professionnelle

- John Clark, CPA, CA (Président)
- Blair Northcott, CPA, CA
- Peter Spacek, CPA, CA
- Lucie Nadeau Frenette, CPA, CA
- Donald Cormier, CPA, CA
- Carol LeBlanc, CPA, CMA

Le mandat du **Comité d'inspection professionnelle** est de superviser les inspections de toutes les pratiques publiques enregistrées auprès de CPA Nouveau-Brunswick d'une manière qui sera conforme, dans la mesure du possible, au programme d'inspection des pratiques harmonisées.

Le rôle du comité est de protéger l'intérêt public et d'offrir des occasions d'apprentissage aux pratiques d'activité publique; le comité évalue le respect des normes professionnelles par les membres/les cabinets qui effectuent des examens d'assurance, de compilation et d'autres engagements particuliers et assure le suivi pertinent ou les mesures correctives en cas de non-conformité.

Ces inspections sont menées par des inspecteurs professionnels (« IP ») qui ont respecté les conditions particulières pour être reconnus comme tels, y compris une formation ciblée. On compte actuellement **11** « IP ».

Le cycle d'inspection pour l'année 2017-2018 comptait **44 cabinets** (40 en 2016-2017), dont six visaient des revérifications reportées du cycle d'inspection de l'année précédente (5 en 2016-2017). Le Comité d'inspection professionnelle produira son « Rapport sur les éléments constatés » en juin 2018.

Le présent rapport annuel renferme de précieux renseignements sur certaines lacunes de thème commun d'entreprises évaluées au cours du cycle d'inspection 2017-2018.

Comité des plaintes

- David Ross, FCPA, FCA (Président)

CPA Nouveau-Brunswick doit avoir un système public pour aborder le comportement de ses membres et déterminer leur aptitude à offrir des services professionnels. Les pouvoirs conférés à CPA Nouveau-Brunswick pour régler les plaintes sont prescrits par loi et doivent être exercés dans le respect de la loi et des règlements d'application de la loi.

Le rôle du **Comité des plaintes** est d'exercer les pouvoirs et les fonctions tel que prévu au c. 37(6) de la loi, dont le pouvoir d'enquêter ou de requérir aux services d'un enquêteur, de commander des inspections de pratique, d'ordonner des vérifications financières, d'émettre des avertissements ou des mises en garde ou de trouver une solution au problème. Il a le pouvoir de rejeter la plainte, en tout ou en partie, et peut suspendre ou restreindre la pratique de membres qui font l'objet de plaintes, jusqu'à ce qu'une décision soit rendue sur la question par le Comité d'audience.

Comité d'audience

- Paul-Émile Légère, CPA, CA (Président)

Le **Comité d'audience** doit écouter les témoignages et établir le bien-fondé d'une plainte, et le cas échéant, imposer des sanctions conformément au c. 39 de la loi.

Il a le pouvoir d'ordonner la suspension ou de rayer du registre l'inscription du membre, de son permis ou de son titre de membre, d'ordonner les coûts du processus et d'imposer une amende maximale de 50 000 \$. Il lui est aussi possible de se concerter pour résoudre des plaintes sans tenir d'audience, lorsque les processus de règlement extra judiciaires sont pertinents ou pour simplifier les audiences au bénéfice de CPA Nouveau-Brunswick et des parties.

En début d'année, cinq plaintes étaient toujours à l'étude. 13 autres plaintes ont été formulées pendant l'année 2017-2018 et cinq ont été réglées.

En date du 31 mars 2018, sur **13** plaintes actives au total :

- **8** ont été référées au Comité des plaintes;
- **1** a été référée au Comité d'audience; et
- **4** sont toujours à l'étape des auditions.



Jeremie Cyr et Alexandra MacLeod de Deloitte



Stephanie Cormier, Lise Robichaud McGrath et Trent Seely de Grant Thornton



Anne-Marie LeBlanc and Julie Maillet de LeBlanc + Maillet Chartered Professional Accountants

Groupe de travail sur le processus de conduite professionnelle

- David Ross, FCPA, FCA (Président, Comité des plaintes)
- Paul-Émile Légère, CPA, CA (Président, Comité d'audience)
- Justin Robichaud (Conseiller externe, Fidelis Droit)
- Mylène Lapierre, CPA, CA (Registraire, Agente sénior en conformité)

Sous réserve des pouvoirs, des tâches et de la supervision du conseil, la création du groupe de travail sur le processus de conduite professionnelle s'est faite tôt en 2018; ses objectifs sont :

- de procéder à une étude de l'actuel processus de conduite professionnelle;
- d'étudier le présent Manuel du processus de la conduite professionnelle;
- de répertorier les secteurs susceptibles d'amélioration et de raffinement;
- d'inclure des pratiques exemplaires contemporaines à la refonte d'éléments du processus ou du manuel;
- de consulter, comme il sera jugé nécessaire, en connaissance de cause et de considération; et
- de présenter ses recommandations et des lignes directrices y associées et des documents explicatifs à réviser au conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick.

Au moment d'écrire ces lignes, le nouveau Guide existait, mais le manuel approfondi est en cours d'élaboration avec pour objectif d'obtenir l'accord du conseil pendant l'été 2018.



Rock Lefebvre présente le prix de Directeur financier de l'année de Junior Achievement du Nouveau-Brunswick à Victor LeBlanc



Krista Munroe présente le prix de Directeur financier de l'année de Junior Achievement du Nouveau-Brunswick à Steven Peacock



Aleta Hayden présente le prix de Directeur financier de l'année de Junior Achievement du Nouveau-Brunswick à Dhanishta Ambwani



Nancy Whipp et Paul LeBlanc lors de la Convocation 2018



Présidente Julie Bernard (à gauche) et Président-sortant Kevin Dumaresque (à droite)



Vanessa Haché et Renée-Claude Arseneau au bal des finissants, et après avoir reçu leur désignation CPA lors de la Convocation 2018

ENGAGEMENT DES MEMBRES



APERÇU 2017-2018

Au total, **318,5** heures de perfectionnement professionnel continu ont été offertes au moyen d'offres en personne de CPA Nouveau-Brunswick et un total de **13 821** heures de PPC ont été créditées à nos membres.

Au total, **193** heures de perfectionnement professionnel continu ont été offertes par l'intermédiaire des offres en ligne de CPA Nouveau-Brunswick et un total de **1 037** heures de PPC ont été créditées à nos membres.

ÉVÉNEMENTS AU NIVEAU DES SECTIONS

Nos sections ont travaillé fort pour offrir plus de possibilités de réseautage, des sessions de PPC et un soutien aux membres de leur région.

Les sections de CPA Nouveau-Brunswick ont tenu plus de **9** événements. Au total, **302** heures de PPC vérifiables ont été créditées pour ces événements.

CPA Nouveau-Brunswick offre à chaque section un financement de 500,00 \$ pour deux événements de PPC par année. Ces fonds peuvent être alloués pour les dépenses de conférenciers (y compris les frais de déplacement), les lieux (y compris la nourriture et les boissons) et les cadeaux pour les conférenciers/participants.

SITE WEB DE CPA NOUVEAU-BRUNSWICK

Lancé en 2014, le site Web cpanouveaubrunswick.ca a subi des changements importants au cours de la dernière année dans le but de le rendre plus accessible et plus facile à utiliser pour nos membres et pour le public.

Certaines des améliorations les plus notables au cours de l'année 2017-2018 ont été :

- Depuis son lancement en 2017, la page **Carrières** de notre site Web a accueilli **267** offres d'emploi nécessitant une désignation CPA
- Un blog interactif intitulé **CPA Source** a été lancé au début de 2018 pour remplacer le bulletin électronique
- Un **magasin CPA** a été ajouté à la section **Membres** de notre site Web, dont les revenus serviront à soutenir les futurs CPA
- D'autres fonctionnalités plus interactives sont en route - **n'oubliez pas de continuer à visiter!**

PRÉSENCE DES MÉDIAS SOCIAUX

Depuis décembre 2016, CPA Nouveau-Brunswick a lancé des pages entièrement nouvelles de **Facebook**, **Twitter** et **LinkedIn** dans le but de créer une communauté interactive pour les membres, les candidats et les étudiants CPA de toute la province nous permettant ainsi de publier et partager les détails et les photos d'événements, des possibilités de carrière, des réussites et réalisations de nos membres, etc.

Veuillez nous suivre pour rester à jour!

DEPUIS JANVIER 2018



245
POSTS

75,060
IMPRESSIONS



231
POSTS

31,363
IMPRESSIONS



20
POSTS

9,400
IMPRESSIONS



12,735
UTILISATEURS

73,851
CONSULTATIONS

*en mai 2018



Les sections ont été créées pour promouvoir le perfectionnement professionnel des membres dans leur région, pour améliorer l'image de CPA Nouveau-Brunswick et pour aider l'organisation d'événements de CPA Nouveau-Brunswick qui ont lieu dans leur région respective.

Les sections parrainent également des activités sociales et soutiennent les candidats inscrits à l'École de gestion CPA Atlantique.

ACADIE-CHALEUR

PRÉSIDENTE

Jolaine-Amélie Kenny

VICE-PRÉSIDENTE

Chantal Losier

TRÉSORIER

Pierre Cormier

SECRÉTAIRE

Katy Chiasson-Duke

EDMUNDSTON

PRÉSIDENT

Sebastien Breau

VICE-PRÉSIDENT

Mathieu Moreau

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Germaine Levesque

FREDERICTON

PRÉSIDENTE

Aleta Hayden

VICE-PRÉSIDENT

Allan Steeves

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Melissa Akerley Meadows

MIRAMICHI

PRÉSIDENT

Alvin Bell

TRÉSORIER

Richard Arseneault

SECRÉTAIRE

Darlene O'Shea

MONCTON

PRÉSIDENT

Denis Boudreau

VICE-PRÉSIDENTE

Sonia Mallet

TRÉSORIER

Stuart Musgrave

SECRÉTAIRE

Jordan Dugas

RESTIGOUCHE

PRÉSIDENTE

Joyce Basque

VICE-PRÉSIDENTE

Sylvie Bernard Innes

TRÉSORIER

Marc Savoie

SECRÉTAIRE

Éric Doucet

SAINT JOHN

PRÉSIDENTE

Cathie Hurley

VICE-PRÉSIDENTE

Raha Mosca

TRÉSORIER

Pierre Thibodeau

SECRÉTAIRE

Susan Johnson

WOODSTOCK

PRÉSIDENTE

Arlene Dore

VICE-PRÉSIDENTE

Tobi Doucette-Corey

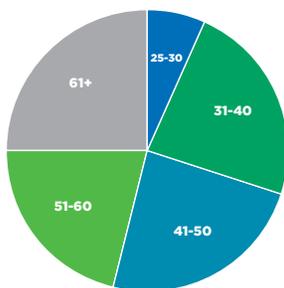
TRÉSORIÈRE

Jo-Anne Lockhart

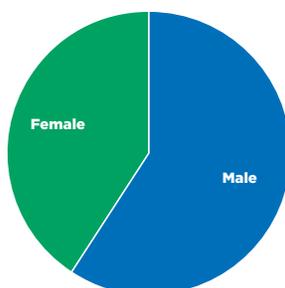
SECRÉTAIRE

Vickie Nicholson

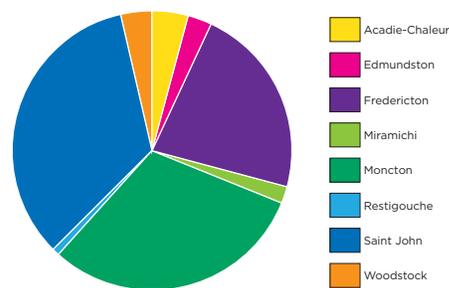
Membres par groupe d'âge



Membres par sexe



Membres par région



*en décembre 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

Le 16 juin 2017, CPA Nouveau-Brunswick a tenu sa troisième **assemblée générale annuelle** à Moncton. Nous avons accueilli notre nouveau président Kevin Dumaresque, qui a succédé à Kevin Hoyt, ainsi que les nouveaux membres du conseil, Pierre Doiron, Christine Hoyt et Krista Munroe.

Après la réunion et le petit-déjeuner, les participants ont été invités à participer à une session de PPC gratuite intitulée *What is body language? How can you read it and refine your own body language?* animé par Jennifer Murray.



Président-sortant Kevin Hoyt



Assemblée générale annuelle 2017



Deborah McQuade et Cathy Rignanesi

CONFÉRENCE DE PPC DE L'AUTOMNE 2017

La **Conférence de perfectionnement professionnel continu de l'automne** est l'événement phare de CPA Nouveau-Brunswick, et la conférence de l'automne 2017 a attiré environ **640** participants et présenté **32** sessions, séminaires et ateliers pendant **4** jours complets d'apprentissage. Au total, **9 660** heures de PPC vérifiables ont été créditées pour cet événement.

Alors que la majorité des participants étaient des membres CPA, certains candidats et autres professionnels ont aussi participé à cet événement vu qu'il était ouvert à tous. Les membres inscrits ont reçu un paquet de bienvenue contenant des articles promotionnels de CPA Nouveau-Brunswick et des participants. Cet événement s'est déroulé du mardi 10 octobre au vendredi 13 octobre 2017 au **Delta Hotels by Marriott Beauséjour** à Moncton.

COMMANDITAIRES OR

BDC
DB Group Consulting / Sage
Assurance TD

COMMANDITAIRES ARGENT

AON
Deloitte

COMMANDITAIRES BRONZE

CPA Canada
L'École de gestion CPA Atlantique
Dream Payments
FCNB
KKP
Pink Larkin Avocats
Banque Scotia
La Personnelle

COMMANDITAIRE DE RÉSEAUTAGE

Meridia Recruitment Solutions

COMMANDITAIRE CORPORATIF

UNI Coopération financière



Pierre Cleroux, économiste en chef, et Rodney Carrier, vice-président du Nouveau-Brunswick du commanditaire Or BDC



Conférence de PPC de l'automne 2017



Conférence de PPC de l'automne 2017

CONVOCATION 2018

Cette année, nous avons fièrement accueilli **53** nouveaux diplômés dans notre famille professionnelle devant environ 550 de leurs amis, membres de leur famille, partenaires et collègues.

Tenu au **Palais des congrès de Fredericton** le samedi 3 février 2018, cet événement a été rendu possible grâce à notre équipe dévouée, nos membres et, bien sûr, nos généreux commanditaires. Voici une liste complète des diplômés de cette année :

Renée-Claude Arseneau
Kayla Babcock
Renee-Anne Bastarache
Alexander Bates
Julie Bergeron
Luke Bulmer
Brandon Clowater
Jennifer Connolly
Matthew Cormier
Madison Craig
William Davis
Jessica Doucet
Jennet Dovletova
Jacob Ebbett

Margaret Edwards
Catherine Fisher
Josiane Furlong
Erin Gaunce
Jennifer Gillcash
Vanessa Haché
Garrett Hampton
Scott Higson
Jingyi Hou
Sarmad Javed
Natasha Johnson
Imran Khan
Jason King
Dominique Lafontaine

Luke LaMorre
James Larkin
Genevieve LeBlanc
Sébastien LeBlanc
Joel MacPherson
Daniel Mallet
Sam Matthew
Christopher McDougall
Jayden McLaughlin
Petrea McLaughlin
Tara McLean
Evan Muirhead
Jessica Ouellet
Ryan Reid

Andrea Ross
Emerson Savage
Jordan Sellen
Lisa Sewell
Urvi Shah
Alex Simpson
Shawnesty Steeves
Craig Sullivan
Nicholas White
Zamantha Zarate
Stephen Zed

COMMANDITAIRE OR

Irving Oil

COMMANDITAIRES ARGENT

La Personnelle
Assurance TD

COMMANDITAIRES BRONZE

The AC Group
Allen, Paquet & Arseneau LLP
Major Drilling
Placements Louisbourg Investments

CONFÉRENCE DE PPC DU PRINTEMPS 2018

La **Conférence de perfectionnement professionnel continu du printemps** a été ajoutée au programme de CPA Nouveau-Brunswick en 2016 avec plus de 200 participants après que la demande pour d'autres occasions de perfectionnement professionnel ait été évidente.

La conférence de cette année a eu lieu au **Delta Hotels by Marriott Fredericton** du mardi 15 mai au jeudi 17 mai 2018 avec près de **240** participants, et comportait **16** sessions, séminaires et ateliers pendant **3** jours complets d'apprentissage. Un total de **2 747** heures de PPC vérifiables ont été créditées pour cet événement. Tous les membres inscrits ont reçu un paquet de bienvenue contenant des articles promotionnels de CPA Nouveau-Brunswick et des commanditaires admissibles.

COMMANDITAIRES ARGENT

LMI Canada
La Personnelle
Assurance TD

COMMANDITAIRES BRONZE

BDC
DB Group Consulting / Baass Business Solutions
Dream Payments
Eastern Credit Management Services
Le français en partage
TEC Canada



Conférence de PPC du printemps 2018



Amy Parrill de LMI Canada,
commanditaire Argent



Conférence de PPC du printemps 2018

Le titre de **Fellow** de **CPA Nouveau-Brunswick**, marqué par la désignation **FCPA**, vise à reconnaître solennellement le mérite des membres qui se sont dévoués de façon exceptionnelle à la profession ou qui se sont illustrés dans leur carrière ou dans la société par des réalisations dont le rayonnement a rejailli sur la profession.

CPA Nouveau-Brunswick est très fier d'annoncer la reconnaissance de cinq nouveaux **FCPA** :



Glenn E. Beers
FCPA, CA



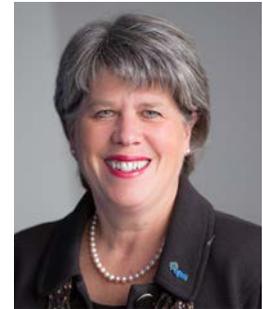
Denis Larocque
FCPA, CA



Kim MacPherson
FCPA, CA



Cathy Rignanesi
FCPA, CA



Nancy Whipp
FCPA, CA

Félicitations!



Président Kevin Dumaresque,
récipiendaire du titre Fellow Glenn E.
Beers et Rock Lefebvre



Président Kevin Dumaresque,
récipiendaire du titre Fellow Denis
Larocque et Rock Lefebvre



Président Kevin Dumaresque,
récipiendaire du titre Fellow Kim
MacPherson & Rock Lefebvre



Président Kevin Dumaresque,
récipiendaire du titre Fellow Cathy
Rignanesi et Rock Lefebvre



Président Kevin Dumaresque,
récipiendaire du titre Fellow Nancy
Whipp et Rock Lefebvre



La Vérificatrice générale du Nouveau-
Brunswick, Kim MacPherson avec sa
famille, ses amis et ses partisans

CPA Nouveau-Brunswick présente des épinglettes de 25 et 50 ans à ses membres pour célébrer leurs réalisations de longue date.

25 ANS DE SERVICE

Heath Alexander
Paul Babin
Elizabeth Beamish
Luc Belanger
Heather Bouck
Krista Calhoun
David Cassidy
Michael Chisholm
Timothy Clark
Jill Cleveland
Charles Collins
Louise Daigle
Patrick Daigle
Mark Delaney
Steven Fawkes
Lorna D. Fox
Stephen Fullerton
Reginald Gallant
Marielle Gareau
Gordon Green

Almedia Guest
Brent Hanson
Jill Harvey
Catherine Hastey
Neil Hobson
Eric Johnson
Daniel Keenan
Leon LeBlanc
Andrew Lenehan
Robert Glenn Leonard
Elizabeth MacDougall
Paul Maguire
Keri Marr
Eleanor Marshall
Jeffrey Martin
M. Irene McCardle
Jonathan McKenzie
William McLaughlin
Leslie-Jo Melanson
Katherine Munro

Michel Noel
Richard Pelletier
Kathleen Potter
D. Gordon Quayle
Paul Rickard
Lawrence Ruff
Ludger Savoie
Sharon Sharpe
Eric Snow
Claude Thellab
Mary Anne Van Oostwaard
John Van Wart
Pauline Vautour
Laurie Vienneau
Mark Von Richter
M.P. Nolan Walsh
Janet Wells
Derrick West
Steve Yaychuk

50 ANS DE SERVICE

R.J. Baniuk
Rodger Blakney
John Corbett

John Lean
Edward Reevey
David Shaw

Robert Shields



**CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2018



Allen, Paquet & Arseneau LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS • COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CPA - CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK - COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Index

aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1.
Rapport de l'auditeur indépendant	2.
État de la situation financière	3.
État des résultats	4.
État de l'évolution de l'actif net	5.
État des flux de trésorerie	6.
Notes aux états financiers	7 - 12.
Annexe aux états financiers	13.



1.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction. La responsabilité des états financiers présentés incombe à la direction de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick (« l'organisme »). Cette responsabilité comprend la sélection des conventions comptables appropriées ainsi que de rendre des jugements et faire des estimations qui respectent les principes comptables généralement reconnus au Canada.

La direction maintient un système comptable et des contrôles internes destinés à fournir au conseil d'administration et à ses membres l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et consignées telles qu'elles sont autorisées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés, et que les registres financiers offrent la fiabilité voulue pour préparer les états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Il est aussi responsable d'examiner et d'approuver les états financiers. Le comité d'audit et finance l'assiste dans ses responsabilités. Les membres du comité examinent les états financiers et les recommandent au conseil pour leur approbation. Ils se réunissent aussi périodiquement avec la haute direction et les auditeurs externes pour traiter des contrôles internes et des questions rattachées à la présentation de l'information financière. Sur recommandation du comité d'audit et finance, le conseil d'administration approuve les états financiers tel que présentés.

Les états financiers ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs indépendants, dont la nomination a été ratifiée lors de l'assemblée générale annuelle des membres. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers.

Sous la recommandation du comité d'audit et finance, les états financiers ont été approuvés par le conseil de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick.



Rock Lefebvre, MBA, FCPA, FCGA
Président - Directeur général



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave, Suite 100
Bathurst, NB
E2A 4Z6
Tel: 506 546-1460
Fax: 506 546-9950
Info.Bathurst@apallp.com
www.apallp.com

2.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Chartered Professional Accountants of New Brunswick -
Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick

Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

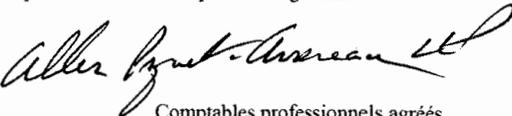
Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Chartered Professional Accountants of New Brunswick - Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bathurst, N.-B.

Le 1 juin, 2018



Comptables professionnels agréés

207, rue Roseberry St.
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave
Bathurst, NB

 **CPA**
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
NEW BRUNSWICK NOUVEAU-BRUNSWICK

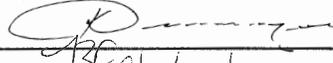
829-1 King George Highway
Miramichi, NB

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État de la situation financière

Au 31 mars	2018	2017
ACTIFS		
COURT TERME		
Trésorerie et équivalent de trésorerie (note 4)	2 311 967 \$	2 542 467 \$
Débiteurs	172 486	179 297
Charges payées d'avance	23 891	22 179
	2 508 344	2 743 943
NOTE À RECEVOIR (note 5)	-	73 725
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	21 983	31 413
INVESTISSEMENTS (note 7)	1 017 624	1 013 442
	3 547 951 \$	3 862 523 \$
PASSIFS ET ACTIF NET		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 8)	334 793 \$	1 007 121 \$
Déductions à la source à payer	3 637	2 660
TVH à payer	172 777	160 704
Revenus différés (note 9)	1 278 857	1 287 592
Portion à court terme des contrats de location-acquisition	2 382	2 976
	1 792 446	2 461 053
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 10)	1 190	3 572
	1 793 636	2 464 625
ACTIF NET		
Investi dans les immobilisations corporelles	21 983	31 413
Affecté (note 11)	212 785	175 000
Non affecté	1 519 547	1 191 485
	1 754 315	1 397 898
	3 547 951 \$	3 862 523 \$
ENGAGEMENTS (note 12)		

Approuvé au nom du Conseil d'administration

 Président

 Secrétaire-trésorière

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
PRODUITS		
Cotisations des membres	1 105 029 \$	1 102 638 \$
Activités des membres	161 029	163 434
Frais de pratique	126 000	132 200
Frais d'admission	23 850	20 700
Frais de corporation professionnel	18 517	18 575
Autres produits	22 096	5 433
	1 456 521	1 442 980
CHARGES PAR FONCTION		
Salaires et avantages sociaux	663 833	604 399
Frais généraux et administratifs - annexe A	293 754	247 378
Normes professionnelles - annexe A	32 521	49 818
Frais de restructuration - organisations d'origines	-	20 364
Frais des comités nationaux	73 033	78 185
Gouvernance - annexe A	53 508	60 555
	1 116 649	1 060 699
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES RELIÉS AUX OPÉRATIONS		
	339 872	382 281
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Revenus (charge) d'investissement	24 712	(2 111)
Autres revenus	11 585	14 430
Gains réalisés	817	3 215
(Pertes) gains non réalisés	(19 673)	1 933
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(896)	-
	16 545	17 467
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
	356 417 \$	399 748 \$

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

	Investi dans les immobilisations corporelles			1 397 898 \$	998 150 \$
	corporelles	Non affecté	Affecté		
ACTIF NET, début de l'exercice	31 413 \$	1 191 485 \$	175 000 \$	1 397 898 \$	998 150 \$
Cession d'immobilisations corporelles	(896)	896	-	-	-
Investissement en immobilisations corporelles	1 275	(1 275)	-	-	-
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(9 809)	328 441	37 785	356 417	399 748
ACTIF NET, fin de l'exercice	21 983 \$	1 519 547 \$	212 785 \$	1 754 315 \$	1 397 898 \$

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	356 417 \$	399 748 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 809	11 785
Gains réalisés	(817)	(3 215)
Pertes (gains) non réalisés	19 673	(1 933)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	896	-
Évolution des éléments hors trésorerie du fond de roulement liés à l'exploitation :		
Débiteurs	6 811	32 414
TVH à payer	12 073	156 276
Note à recevoir	73 725	-
Charges payés d'avance	(1 712)	6 450
Créditeurs et frais courus	(672 328)	746 863
Dédutions à la source à payer	977	702
Revenus différés	(8 735)	(20 473)
	(203 211)	1 328 617
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 275)	(3 799)
Acquisition d'investissements à long terme	(35 872)	(1 221 641)
Cession d'investissements à long terme	12 834	213 347
	(24 313)	(1 012 093)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Paiement des contrats de location-acquisition	(2 976)	(5 130)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	(230 500)	311 394
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	2 542 467	2 231 073
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice (note 4)	2 311 967 \$	2 542 467 \$

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

CPA Nouveau-Brunswick est une entité incorporée sans capital social. CPA Nouveau-Brunswick est un ordre professionnel autonome, conformément à la *Loi sur les comptables professionnels agréés*, mis en place en 2014 pour autoréglementer ses membres afin de protéger l'intérêt du public. CPA Nouveau-Brunswick est aussi responsable de superviser l'accréditation, l'éducation, le développement professionnel et les services pour ses membres.

CPA Nouveau-Brunswick est constitué en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick en tant qu'organisme sans but lucratif et par ce fait même, est exempté de l'impôt.

Chapitres Provinciaux

CPA Nouveau-Brunswick a huit chapitres établis dans toute la province. Le rôle de chaque chapitre est de promouvoir activement le développement professionnel, d'organiser des activités sociales pour ses membres et candidats et de renforcer l'image de CPA Nouveau-Brunswick avec ses membres et le public. Chaque chapitre a son propre conseil d'administration et collabore avec CPA Nouveau-Brunswick. Les produits et charges des chapitres provinciaux ne sont pas inclus dans ces états financiers.

Les membres du Conseil sont nommés par les membres du chapitre et doivent être membres en règle de CPA Nouveau-Brunswick. L'élection des membres du Conseil a lieu à l'assemblée générale annuelle du chapitre. Le Conseil est composé d'au moins trois et pas plus de douze membres.

Le chapitre est composé de tous les membres et candidats de CPA Nouveau-Brunswick en règles qui résident dans la zone désignée par le Conseil provincial.

Sur une base annuelle chaque chapitre présente à CPA Nouveau-Brunswick ses états financiers de fin d'année. Le chapitre peut, à sa discrétion, obtenir des fonds pour défrayer le coût de ses activités en prélevant des frais pour les participants à ces activités. Ces frais font partis des recettes du chapitre.

Les chapitres provinciaux sont non constitués en sociétés, des organismes à but non lucratif et exonérés d'impôt selon l'alinéa 149(1).

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et incluent les méthodes comptables ayant un effet important suivantes :

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reportées au coût moins l'amortissement. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire selon les taux suivants :

Équipement de bureau et équipement	10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 - 4 ans
Améliorations locatives	10 ans
Actifs sous contrat de location-acquisition: Photocopieur	5 ans

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(b) Constatation des produits

CPA Nouveau-Brunswick applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées et les cotisations des membres sont constatées à titre de produits suivant la méthode du report selon la période couverte par les cotisations lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits pour activités des membres, net des charges, sont constatés lorsque l'activité en particulier a eu lieu et lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'investissement sont constatés à titre de revenu lorsque gagnés. Les gains (pertes) réalisées à la vente de placement en portefeuille sont calculées en tenant compte du coût original des placements s'y rattachant. Les gains (pertes) non réalisés sur les placements en portefeuille correspondent à la variation durant l'exercice de l'excédent (déficit) de la juste valeur sur le coût original des placements en portefeuille.

(c) Prévisions comptables

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont révisées périodiquement et lorsqu'un ajustement devient nécessaire, il est constaté dans la période dans laquelle il devient connu.

(d) Services contribués

Le travail de CPA Nouveau-Brunswick dépend de services volontaires de plusieurs membres. Étant donné que ces services ne sont pas achetés par CPA Nouveau-Brunswick et parce qu'il est difficile d'en déterminer une valeur marchande, les services contribués ne sont pas constatés dans les états financiers.

(e) Instruments financiers

CPA Nouveau-Brunswick comptabilise initialement les actifs et passifs financiers à la juste valeur. Les actifs et passifs financiers, autres que les investissements, sont ensuite évalués au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti incluent la trésorerie et l'équivalent de trésorerie ainsi que les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût amorti incluent les créanciers et frais courus, déductions à la source à payer, TVH à payer ainsi que les contrats de location-acquisition. Les investissements sont présentés à la juste valeur et la variation est comptabilisée à l'état des résultats.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

CPA Nouveau-Brunswick est exposé à plusieurs risques découlant d'instruments financiers et utilise la gestion de risque pour suivre, évaluer et gérer ces risques. Les analyses suivantes fournissent des informations sur l'exposition et la concentration de risque de CPA Nouveau-Brunswick au 31 mars 2018.

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. Selon l'opinion de la direction de CPA Nouveau-Brunswick, l'exposition au risque de crédit est faible et immatérielle puisque ses comptes à recevoir découlent principalement de transactions avec plusieurs parties comme les membres, firmes et organismes professionnels.

(b) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change correspond au risque que les produits et charges de CPA Nouveau-Brunswick qui découlent des variations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. CPA Nouveau-Brunswick a développé sa politique d'investissement pour aider à atténuer le risque en fluctuation du taux de change.

(c) Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêts du marché. CPA Nouveau-Brunswick est directement et indirectement exposé au risque des taux d'intérêt en ce qui concerne les trésoreries et équivalent de trésorerie ainsi que les titres à revenu fixe. CPA Nouveau-Brunswick n'a pas de passif portant intérêt. CPA Nouveau-Brunswick a développé une politique d'investissement en vue d'atténuer le risque entourant la volatilité des taux d'intérêt.

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour l'organisme de ne pas être en mesure de respecter ses engagements associés aux passifs financiers. CPA Nouveau-Brunswick est exposé à ce risque principalement en raison de la réception de fonds de la part de ses membres et d'autres sources reliées, des comptes à payer et des frais courus et des autres obligations. Selon l'opinion de la direction de CPA Nouveau-Brunswick, l'exposition au risque de liquidité est faible et immatérielle.

(e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant de risque lié au taux d'intérêt ou du risque lié au taux de change). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par les conjonctures économiques et politiques générales, de même que par les tendances de l'industrie et du marché. Les titres présentent tous un risque de perte de capital.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2018	2017
Encaisse	1 789 576 \$	2 026 008 \$
Équivalent de trésorerie	522 391	516 459
	2 311 967 \$	2 542 467 \$

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (suite)

Les équivalents de trésorerie représentent des investissements à court terme et sont principalement des placements facilement monnayables. Ils sont mesurés à la juste valeur marchande.

5. NOTE À RECEVOIR

	2018	2017
École de gestion CPA Atlantique	-	\$ 73 725

La note à recevoir de l'École de gestion CPA Atlantique était sans intérêt. Elle a été payée en totalité en juin 2017.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau et équipement	29 142 \$	15 831 \$	13 311 \$	18 561 \$
Équipement informatique et logiciel	15 762	11 044	4 718	8 248
Améliorations locatives	6 500	2 546	3 954	4 604
	51 404 \$	29 421 \$	21 983 \$	31 413 \$

7. INVESTISSEMENTS

	2018	2017
Encaisse	22 406 \$	223 829 \$
Titres à revenu fixe	451 678	422 930
Placements en actions	390 388	156 527
Fonds communs de placement	114 489	191 883
Titres étrangers et autres	38 663	18 273
	1 017 624 \$	1 013 442 \$

Au 31 mars 2018, la valeur du marché des investissements inclut des pertes cumulées non réalisés d'un montant de 19 673 \$ (2017 - gains non réalisés 1 933 \$).

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Créditeurs (note 13)	222 883 \$	895 120 \$
Frais courus	111 910	112 001
	334 793 \$	1 007 121 \$

9. REVENUS DIFFÉRÉS

	2018	2017
Cotisations des membres	1 215 037 \$	1 225 817 \$
Autres	63 820	61 775
	1 278 857 \$	1 287 592 \$

10. CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

CPA Nouveau-Brunswick s'est engagé dans un contrat de location avec Office Interiors pour la location d'un photocopieur. CPA Nouveau-Brunswick considère ce contrat de location comme un contrat de location-acquisition. Le contrat est remboursable en paiements trimestriels de 595 \$ et la date d'échéance est le 31 mai 2019. Les paiements minimaux exigibles jusqu'à l'échéance totalisent 3 572 \$ en date du 31 mars 2018.

Les versements annuels minimaux pour les prochaines deux années sont :

2019	2 382 \$
2020	1 190
	3 572 \$

11. ACTIF NET - AFFECTÉ

CPA Nouveau-Brunswick a une importante plainte de conduite professionnelle qui est en cours. La direction a des estimés que des coûts de 225 000 \$ (2017 - 175 000 \$) seront engagés. Les coûts engagés liés à cette plainte seront passés en charges lorsqu'ils seront engagés et pris en compte de manière appropriée pour déterminer le revenu net pour la période applicable. Pour l'année 2017 - 2018, 12 215 \$ en coûts d'audience ont été engagés qui réduit le solde d'actif net affecté à 212 785 \$ en date du 31 mars 2018.

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

12. ENGAGEMENTS

CPA Nouveau-Brunswick loue les locaux situés au 860, rue Main, suite 602, Moncton, Nouveau-Brunswick. Le bail, qui est enregistré à titre de contrat de location opérationnelle, aura des paiements approximatifs minimaux lors des six prochaines années tel que décrit :

2019	63 306 \$
2020	63 306
2021	63 306
2022	63 306
2023	63 306
2024	5 275
	<hr/>
	321 805 \$

13. COTISATIONS CPA

CPA Nouveau-Brunswick s'occupe de la facturation et de la collection des cotisations des membres actifs au nom des Comptables professionnels agréés du Canada (CPAC). CPA Nouveau-Brunswick a versé à CPAC des frais totalisant 805 812 \$ pour l'année 2017-2018 après le 31 mars 2017. Les honoraires pour l'année 2018-2019 perçus au nom de CPAC totalisant 718 663 \$ furent versés par le 31 mars 2018 et le solde fait partie des comptes payables.

14. TRANSFERT DES CONTRIBUTIONS EXCÉDENTAIRES DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION

Les coûts nets associés à l'administration des programmes d'éducation de CPA Canada sont couverts à 100% par les organismes comptables provinciaux. Advenant que CPA Canada réalise une contribution excédentaire des programmes d'éducation, toute part de cotisations excédentaires serait transférée à CPA Nouveau-Brunswick et, par la suite, à la CPA Atlantic School of Business à titre d'agent de prestation de services des programmes d'éducation.

CPA Nouveau-Brunswick reconnaît qu'une contribution excédentaire nette est estimée à 29 454 \$ pour l'exercice financier 2017-2018; dont le produit doit être remis à CPA Atlantic School of Business. Ces montants sont cumulés dans les états financiers.

**CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS OF NEW BRUNSWICK -
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**
Annexe aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

A. ANNEXE DES CHARGES (PRODUITS) PAR FONCTION

	2018	2017
Frais généraux et administratifs		
Audit	6 930 \$	6 477 \$
Mauvaises créances	3 750	3 750
Fourniture de bureau	11 686	10 178
Loyer	58 630	58 239
Base de données, téléphone, internet et technologie de l'information	50 936	39 112
Frais de voyage	27 009	10 092
Publicité, promotion et relations publiques	29 432	29 330
Intérêts et frais bancaires	56 596	45 335
Amortissement	9 809	11 785
Assurance	10 200	8 448
Autres	28 776	24 632
	293 754 \$	247 378 \$
Normes professionnelles		
Code de déontologie	31 505 \$	44 928 \$
Développement des normes	500	-
Inspection	91 689	90 789
Frais reçus	(91 173)	(85 899)
	516	4 890
	32 521 \$	49 818 \$
Gouvernance et administration		
Législatif - Loi et règlements	5 320 \$	13 930 \$
Conseil d'administration	36 698	41 838
Comité d'audit	207	113
Comité exécutif	-	10
Autres comités	11 283	4 664
	53 508 \$	60 555 \$



RECONNAISSANCE DES COMMANDITAIRES



Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier les nombreux commanditaires généreux qui nous ont soutenus au cours de la dernière année. Leur soutien, à la fois financier et en dons en nature, contribue à la réussite de nos événements.

Remerciements spéciaux (en ordre alphabétique) :

